

Conditions Générales de Vente

En vigueur à partir du 4 septembre 2023

Application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à tous les services proposés par Franck J. Matthews ainsi qu'à toutes les relations commerciales entre Franck J. Matthews et le Client, qu'il s'agisse d'un contact par téléphone, e-mail, visioconférence ou via les réseaux sociaux. Franck J. Matthews est une microentreprise (SIREN 881 424 436) exploitée par Julien Fregeac localisée au 27 Cours Mirabeau, 11100 Narbonne, dont le code NAF désignant l'activité de l'entreprise est 5811Z – Édition de livres.

Franck J. Matthews se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente, ses formules et ses tarifs à tout moment et sans préavis, la version la plus récente faisant foi. Les conditions générales de vente applicables sont celles en vigueur au moment de la commande, à la signature du devis. Le Client est entendu comme une personne physique majeure (ou son représentant légal) ou ayant tout au moins la capacité juridique de contracter et qui agit à des fins personnelles ou dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale. Pour toutes les personnes en incapacité d'établir ou de signer un contrat au sens des articles 1123 et suivants du Code civil, une autorisation signée de leur représentant légal est indispensable avant toute commande.

Le Client déclare expressément avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente à la signature du devis.

Les présentes conditions s'appliquent pendant toute la durée des services proposés.

Services proposés

Franck J. Matthews propose des séances en visioconférence d'accompagnement et de formation dans toutes les étapes d'écriture, d'édition et de publication de romans ou de recueils de nouvelles. Il pourra notamment aider les auteurs et autrices de niveau débutant ou confirmé à développer leur histoire, leurs personnages ou encore leurs univers, mais également à prendre en compte les remarques de bêta-lecture et de correction ainsi qu'à apprendre à effectuer une mise en page professionnelle de leur ouvrage.

Si Franck J. Matthews s'estime incompetent dans une de ces étapes, comme par exemple la création d'une illustration de couverture de livre, il mettra le client en contact avec un professionnel de confiance afin de s'assurer que le service est délivré dans les meilleures conditions possibles.

Franck J. Matthews propose uniquement des services d'accompagnement, il ne réalise aucun travail à la place du Client.

Franck J. Matthews propose une première séance gratuite de trente minutes afin d'estimer les besoins du Client et de s'assurer de sa capacité à y répondre.

Accès aux services

Au cours de la première séance gratuite, Franck J. Matthews évalue les besoins du Client, puis propose un devis avec un nombre de séances indiqué que le Client doit impérativement valider avant signature. Si le Client désire continuer à bénéficier des services proposés au terme de son contrat, Franck J. Matthews préparera un nouveau devis.

La prestation est strictement limitée à ce qui est listé dans le descriptif et prévu au devis. Toute modification majeure ou prestation annexe devra faire obligatoirement l'objet d'un nouveau devis signé et accepté entre les parties.

Les prestations s'effectuent intégralement à distance sur support informatique. Les documents papier ne seront pas traités.

Les deux parties s'engagent à une stricte politique de confidentialité concernant les informations données lors des séances.

Durée des services

Les services de Franck J. Matthews s'étendent aussi longtemps que le Client l'estime nécessaire sur la base de séances d'une durée d'une heure sans nombre de séances minimum obligatoire.

Responsabilité du Client

Le Client doit, à tout moment, rester cordial et bienveillant envers Franck J. Matthews, se présenter à l'heure au rendez-vous fixé et ne pas divulguer les éléments de coaching et de formation dont il bénéficie.

Le Client doit présenter ses besoins de la façon la plus claire, précise et intelligible possible afin que Franck J. Matthews y réponde au mieux.

Responsabilité de Franck J. Matthews

Franck J. Matthews met tout en œuvre pour offrir un service de qualité d'accompagnement et de formation. Il assurera ses prestations en respectant les règles de l'art en usage dans la profession ; il est expressément convenu qu'il ne sera tenu qu'à une obligation générale de moyens.

En cas d'incapacité de travail, par suite de maladie ou d'accident, Franck J. Matthews se réserve le droit de modifier le calendrier en cours sans qu'il puisse être exigé par le Client le versement d'indemnités. Il informera sans délai le Client dès le premier jour ouvrable de son incapacité.

Franck J. Matthews ne peut être considéré comme responsable pour tout retard ou absence suite à la survenance d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil et de jurisprudence des tribunaux français. Le cas échéant, Franck J. Matthews s'efforcera de

prévenir le Client par tous les moyens à sa disposition. En cas d'empêchement définitif ou en cas de prolongation de l'empêchement temporaire au-delà d'une période d'un mois, le contrat pourra être résilié de plein droit, en tout ou partie, avec effet immédiat par lettre recommandée avec accusé de réception, sauf accord entre les parties.

Franck J. Matthews ne peut être tenu responsable pour le succès du livre publié ou le niveau de vente, même s'il est estimé insuffisant par le Client.

La responsabilité de Franck J. Matthews ne pourra être engagée en cas d'évolution postérieure de la législation ou de la jurisprudence.

Droit de refus

Franck J. Matthews se réserve le droit de refuser de travailler avec un Client qui lui manque de respect, verbalement ou via des comportements d'absence ou de retard. Franck J. Matthews ne travaillera pas sur des manuscrits bafouant ses valeurs, notamment des textes faisant l'apologie du racisme, du sexisme, de l'homophobie, de la transphobie, de l'incitation à la haine et à la violence, de la pédophilie, de la zoophilie ou de tout autre sujet dont il estime la propagande inacceptable.

Devis

Un devis gratuit est proposé pour chaque mission. Il est valable à compter de la date d'émission et son montant est garanti pour une durée de 2 mois.

Les communications entre Franck J. Matthews et le Client se font principalement par courriel, à l'adresse suivante : franckjmatthews@gmail.com.

Tarifs

Franck J. Matthews propose un tarif unique de 40 € par heure pour tous ses services, sauf réductions ou tarifs promotionnels ponctuels. Les prix sont exprimés en euros toutes taxes comprises (TTC) et ne comportent aucuns frais de port, les prestations étant entièrement effectuées à distance.

Conditions de paiement

Tout contrat n'est valide et n'engage le Client et Franck J. Matthews qu'à la réception conjointe du devis daté et signé, et du règlement par carte bancaire ou PayPal.

Le prix disponible au moment de la commande et mentionné au devis signé par le Client fait foi.

En cas de devis supérieur à 200 €, le client pourra choisir de régler chaque séance individuellement à hauteur de 40 € par séance au plus tard 24 h avant chaque séance. En cas de

non-règlement préalable de la séance, Franck J. Matthews se réserve le droit de la reporter ou de l'annuler.

Conformément aux dispositions de l'article L 441-10 du Code de commerce, le paiement du solde de la prestation interviendra au délai convenu sur le devis et en tout état de cause dans les trente (30) jours maximum à compter de la date d'émission de la facture.

Les conséquences d'un défaut de paiement sont réglées conformément aux dispositions de l'article L.441-3 du Code du Commerce. En cas de retard de paiement, les pénalités applicables ne pourront être inférieures à trois fois le taux d'intérêt légal par jour de retard.

Droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L221-28.1 et 13 du code de la consommation, aucun droit de rétractation n'est applicable aux services numériques. Aucun remboursement ne sera effectué après l'achat. En signant les présentes conditions générales de vente, le Client prend connaissance de son incapacité à demander un remboursement.

Droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française, qui fera seule foi entre les parties.

Le tribunal de NARBONNE sera seul compétent pour connaître de tout litige relatif au contrat, y compris, sans que cette énumération soit limitative, sa validité, son interprétation, son exécution et/ou sa résiliation et ses conséquences, y compris en cas d'appel en garantie et de pluralité de défendeurs.

Le Client reconnaît avoir lu les CGV de Franck J. Matthews le : / /

Signature du Client :